

M. Jean BASSERES
Directeur Général de Pôle Emploi

Paris, 9 janvier 2013

Objet : Annulation supposée de l'APRE

Monsieur,

Suite à un faisceau d'informations contradictoires, nous tenons à vous informer de notre vive inquiétude concernant l'avenir de l'APRE.

En effet, une note interne de Pôle Emploi nous est parvenue qui laissait clairement entendre que les agents de Pôle Emploi ne peuvent plus, à compter de cette année, recourir à l'APRE dans le cadre de leur accompagnement d'allocataires du RSA. Nous considérons que ce point aurait dû être à l'ordre du jour du dernier CNL afin que nous en soyons au minimum informés.

Suite à cette grave information, différents contacts pris auprès de vos services comme des cabinets ministériels concernés nous ont donné l'information de l'annonce de la suppression de l'APRE. Mais de nombreuses zones d'ombre demeurent que nous vous demandons de bien vouloir dissiper.

En premier lieu, nous attendons de votre part une nouvelle communication qui insiste clairement auprès des agences de Pôle Emploi sur le maintien de l'APRE et la possibilité pour les agents de l'utiliser dans le cadre du retour vers l'emploi des allocataires du RSA. –

En deuxième lieu, des reliquats à hauteur de 55 millions d'euros sont mentionnés dans les textes budgétaires de l'Assemblée Nationale, somme qui serait en réserve à Pôle Emploi et toujours disponible pour un usage direct. Qu'en est-il de ce montant et de son usage ?

En troisième et dernier lieu, nous déplorons la sous-utilisation de l'APRE, alors que son objet et sa destination était déjà tout à fait insuffisante. Il y a, semble-t-il un travail prévu, entre l'Etat et les Conseils Généraux, visant à la rendre plus efficace et plus cohérente à l'échelle nationale. Le MNCP souhaite être associé à ce travail pour enfin permettre un accès vaste et facile des allocataires du RSA à cette aide.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de notre considération.

Pour le MNCP, le Président,
Jacques-Henri VANDAELE